



L'ACCUEIL SOCIAL
À LA FERME ET
EN MILIEU RURAL

LIVRET 4

DÉFINIR SON PRIX D'ACCUEIL



「 DÉFINIR SON PRIX D'ACCUEIL 」

SOMMAIRE

CHAPITRE 1

DONNER UN PRIX À L'ACCUEIL ?	5
Une histoire des prix en accueil social	6
Une histoire qui touche au genre	9
La campagne : quel impact sur la construction du prix ?	11
Prix et solidarité : est-ce compatible ?	13
La part de don dans les accueils	16

CHAPITRE 2

RÉFLÉCHIR À SES COÛTS, ESTIMER DES PRIX	19
Éléments préalables	21
Rémunérer son travail.....	26
Charges variables et charges fixes.....	33
Prévisionnel : anticiper l'activité	36

CHAPITRE 3

NÉGOCIER UN PRIX	39
Négocier : est-ce un gros mot ?	41
Éléments de la négociation.....	42
La force du travail en réseau.....	46

Pour ne pas conclure	49
-----------------------------------	-----------

ANNEXES **51**

Position des réseaux CIVAM et Accueil Paysan	52
Outil 1. Qu'est-ce que je considère comme du travail ?	55
Outil 2. Charges fixes et variables – récapitulatif	56
Outil 3. Quelles charges en accueil social ?	58
Outil 4. Focus sur les immobilisations.....	59



UN LIVRET POUR LES ACCUEILLANTS ET LES FUTURS ACCUEILLANTS

POURQUOI CE LIVRET ?

Depuis une quinzaine d'années, Accueil Paysan et CIVAM accompagnent ensemble le développement de l'accueil social sur les fermes et en milieu rural. Ces accueils apparaissent comme des ressources nouvelles dans la palette dont dispose le travail social : ils permettent l'intégration dans un milieu familial, la connaissance du milieu rural, le contact avec la nature ou encore la découverte des métiers et activités de la ferme. Pour les accueillants, ils représentent une activité à part entière, qui demande l'acquisition de pratiques, de la formation, une organisation adaptée des activités et la mobilisation des ressources du lieu d'accueil.

Les accueils peuvent constituer une activité de diversification pour l'exploitation, qui génère un revenu complémentaire parfois indispensable.

Très rapidement, nous nous sommes trouvés confrontés à la fixation des prix d'accueil et les questions qui se posent sont nombreuses : comment prendre en compte la diversité des accueils (publics, durée, type d'accueil, lieux...) et des accueillants (situation économique, souhaits, pratiques...)? Comment prendre en compte les contraintes des structures partenaires? Comment faire reconnaître le temps consacré à l'accueil et son impact social?

À QUI S'ADRESSE CE LIVRET ?

Ce livret s'adresse aux accueillants et aux futurs accueillants. Il est un outil pour cheminer individuellement et collectivement sur la fixation des prix d'accueil.

La réflexion sur les prix est liée à la définition de l'accueil, au choix d'activités réalisées par les accueillants, mais aussi à leur statut. C'est pourquoi ce livret s'inscrit dans la continuité des trois premiers livrets édités : « L'accueil social à la ferme et en milieu rural », « Construire son projet d'accueil », « Agréments et statuts ».

La question du prix ne se pose pas de la même manière à tous les accueillants. Il y a des accueils pour lesquels la rémunération est fixée par un tiers, par exemple dans le cadre d'accueils sous agrément lorsque le Conseil Départemental salarie les familles d'accueil. Il y a des formes d'accueil sans rémunération, par exemple les familles bénévoles indemnisées de la PJJ. Et il y a enfin des cas, même si les frontières entre ces catégories ne sont pas figées, où c'est à l'accueillant de « dire un prix ».

Ce livret apporte une réflexion générale sur la rémunération de l'accueil et traitera d'une diversité de situations, il apportera plus particulièrement des ressources à ceux qui se posent la question de « combien demander ? ».

Nous souhaitons outiller chacun dans son cheminement personnel sur son activité. **Néanmoins, nous considérons que ces questions ne peuvent être pleinement abordées et mûries qu'en collectif, car elles touchent à la définition de nos activités, à leur reconnaissance et aux cadres dans lesquels nous les exerçons.**

Arlette Menu
Laurence Sruh

Accueillantes et référentes Accueil Social
pour les réseaux Accueil Paysan et CIVAM



FIXER UN PRIX, C'EST AVANT TOUT UNE DÉMARCHE QUI CONSISTE À DÉFINIR L'ACTIVITÉ QU'ON PRATIQUE

« Avec la vente directe des produits agricoles, nous avons eu la chance de pouvoir nous ré-approprier collectivement la fixation des prix, et donc de nos revenus, non sans questions et difficultés.

*L'accueil social est une autre situation concrète, immédiate où il nous faut « dire » un prix. **Et dire un prix c'est aussi questionner le contexte économique, social, professionnel et institutionnel.***

*Il y a vingt ans, pour beaucoup d'accueillant-e-s, les premiers accueils étaient réalisés de manière bénévole, avec une indemnisation ne couvrant souvent pas le « manque à gagner » lié au temps pris sur la ferme. Nous avons peu à peu revendiqué, non pas des indemnités, mais des prix de journées, qui reconnaissent le temps passé et rendent visible le travail réalisé : « L'accueil, ce n'est pas juste laver les draps et couper le rôti », nous disait une accueillante il y a peu. Comme nous le concevons, c'est d'abord une posture éthique, un engagement. C'est aussi un travail collectif et continu de réflexion sur le sens et l'organisation des accueils, d'amélioration des pratiques, d'échange et de formation. **Nous avons revendiqué des prix de journée afin de pérenniser ces activités et générer des compléments de revenus pour de petites exploitations diversifiées.***

Aujourd'hui, nous sommes de plus en plus interpellés par des travailleurs sociaux, qui souhaitent créer une activité d'accueil en milieu rural. Cette démarche, qui rend compte des évolutions que connaît le secteur social, réinterroge les prix pratiqués : peut-on bâtir autour d'un support rural une activité exclusive d'accueil social et en vivre ?

Ainsi la rémunération interroge la frontière entre un lieu d'accueil paysan et un lieu d'accueil social spécialisé. L'accueil à la ferme et en milieu rural, pour les réseaux CIVAM et Accueil Paysan, c'est d'abord une activité agricole ou rurale, où l'accueil représente un complément de revenu et où les accueillants prennent place dans l'environnement familial, professionnel, amical ordinaire de ceux qui les reçoivent.

Depuis la mise en place des accueils, nous n'avons de cesse d'interroger l'articulation de nos activités avec les différentes formes du travail social, afin de ne pas nous retrouver à faire du travail social « bradé », « à bas coût », favorisant le désengagement de l'État de ses institutions sociales.

Aujourd'hui, cohabitent des accueils en institutions, y compris alternatives comme les lieux de vie, qui peuvent avoir un support rural, et des formes diverses d'accueil familial.

Nous devons, lorsque nous réfléchissons aux prix, savoir ce que nous faisons tout en questionnant les frontières et les articulations, car notre travail se décline en fonction des coopérations avec les différents acteurs du secteur social.



CHAPITRE 1 DONNER UN PRIX À L'ACCUEIL?

HISTOIRE

UNE HISTOIRE DES PRIX EN ACCUEIL SOCIAL

L'histoire de la reconnaissance et la rémunération de l'accueil social à la ferme est loin d'être linéaire. Elle a été et est traversée par des contradictions, des choix qui divisent et des questions irrésolues.

Les prix pratiqués dans les réseaux CIVAM et Accueil Paysan sont le résultat d'une histoire et d'une démarche, intimement liées à la reconnaissance du travail effectué par les accueillants. Ces prix ne doivent donc pas être vus comme un barème de références immuables.

UNE ÉVOLUTION CONTINUE DES PRATIQUES

Pour beaucoup d'agriculteurs, l'accueil a commencé de manière très simple : en réponse à une sollicitation, par volonté d'ouvrir sa ferme vers l'extérieur, ou encore pour faire écho à une activité professionnelle passée, vécue dans le monde du social.

Très vite, les réseaux CIVAM et Accueil Paysan ont acquis la conviction qu'il fallait développer des formes d'accueil rémunérées pour que ces activités s'inscrivent dans le temps. La question de la juste rémunération de ces accueils a donc été posée.

Pour nos organisations l'accueil social représentait une voie possible de diversification des activités de la ferme, permettant de compléter le revenu et d'augmenter le nombre d'actifs sur un même lieu – et, par là même, soutenir un modèle agricole reposant sur l'installation de paysans et paysannes plutôt que sur l'agrandissement des fermes. De fait, l'accueil était dans de nombreuses occasions un moyen pour un conjoint travaillant à l'extérieur, souvent déjà dans le social, de revenir à la ferme. À l'origine, l'accueil offrait aussi l'opportunité d'avoir une activité en propre pour ceux, le plus souvent celles, qui travaillaient sur l'exploitation sans statut et donc sans les droits qui y sont associés.

LA RECONNAISSANCE DE L'ACCUEIL À LA FERME

Partant de ces constats, nous avons revendiqué la rémunération des accueils, qui n'étaient alors bien souvent qu'indemnisés en compensation des frais d'hébergement et de nourriture (par exemple les indemnités de la PJJ représentaient alors 29€ par jour). Pour nous, cela devait passer en premier lieu par la reconnaissance du travail des accueillants, et notamment du travail d'accompagnement.

Ainsi, il a fallu déconstruire l'idée qu'une personne placée va être de la « main-d'œuvre gratuite » pour la ferme ; que le paysan n'a pas besoin d'une grande rémunération, car il fait ça « à côté » de son activité principale, « pour le plaisir » ; ou encore que le temps consacré à l'accueil n'est pas du travail, car l'accueillant n'est pas « diplômé » en travail social. Il a fallu démontrer, aussi, l'utilité qu'un accueil à la ferme peut avoir, pour certains publics et dans certaines circonstances¹.

Cela a été possible, car la qualité du travail des accueillants a permis de créer, dans la durée, des partenariats avec des structures sociales convaincues de leur intérêt.

Le prix est, pour une part, le résultat d'une négociation, ou, à long terme, de négociations successives basées sur la connaissance mutuelle des deux parties, ici l'accueillant et la structure prescriptrice². Les accueillants peuvent aujourd'hui s'appuyer sur le travail accompli et reconnu des réseaux, pour légitimer leur démarche et discuter les prix avec les structures sociales.

TÂTONNEMENTS COLLECTIFS

Malgré une position collective des deux réseaux, la réflexion autour du prix met chaque accueillant face à sa propre définition de son activité et face à sa propre frontière entre le bénévolat indemnisé et le travail rémunéré. Beaucoup d'accueillants sont mal à l'aise à l'idée d'annoncer un prix, considérant que certaines activités doivent être gratuites. Faire payer pour l'hospitalité ? Gagner de l'argent en faisant du social ?

Nous avons, au sein de nos réseaux, confronté les regards, nous nous sommes interrogés collectivement sur ce que signifie le fait de rémunérer une activité d'accueil « social », et sur ce que signifie un travail « social »³. En par-tant de questions liées à l'éthique ou à la morale personnelle, nous sommes arrivés à des questions politiques : dans quels contextes économiques et sociaux exerçons-nous ?

Une interpellation nous y a aidé, celle des travailleurs sociaux, de leurs syndicats, inquiets de ce que l'on puisse exercer une concurrence « à bas coût » et sans les protections conquises par la profession. Ainsi, nous avons peu à peu pris la mesure de toutes les questions attachées à celle du prix : l'installation agricole, les modèles de production, le fonctionnement des institutions sociales, leurs moyens, leurs difficultés, plus largement le contexte du salariat et du travail indépendant, la construction et la rémunération des qualifications professionnelles, etc.

DES QUESTIONS AVANT TOUT POLITIQUES

Parce que la réflexion sur les prix ne peut s'abstraire de son contexte, elle est aussi éminemment politique et doit être sans cesse renouvelée. Au début de l'accueil, il s'agissait de rendre visibles des pratiques existantes et offrir un revenu pour les compagnes d'agriculteurs, dont le travail sur la ferme était bien souvent invisible et « gratuit »⁴. Aujourd'hui dans un contexte d'« uberisation » du travail et alors que de plus en plus de travailleurs sociaux cherchent les moyens d'un travail indépendant hors des institutions sociales traditionnelles, nos efforts pour faire rémunérer l'activité d'accueil s'inscrivent dans une démarche de complémentarité en offrant des solutions ponctuelles aux partenaires institutionnels. ✨

1. Voir *Quel est le rôle de la campagne ?*, p. 11.

2. Voir *Négocier un prix*, p. 39.

3. Voir *Prix et solidarité, est-ce compatible ?*, p. 13.

4. Voir *Une histoire qui touche au genre*, p. 9.

LES RÉSEAUX

Les réseaux CIVAM et Accueil Paysan travaillent en étroite collaboration pour le développement, la structuration et la reconnaissance de l'accueil social à la ferme. En 2012, confrontés aux mêmes sollicitations de la part des structures sociales et des accueillants, ils décident de mutualiser leurs travaux en signant une convention de partenariat pour formaliser et rendre plus efficace cette coopération.



ACCUEIL PAYSAN

La campagne à bras ouverts

Accueil Paysan est une association d'éducation populaire, créée et animée par des paysans et des acteurs ruraux, engagés en faveur d'une agriculture paysanne et d'un tourisme durable, équitable et solidaire. Aujourd'hui, Accueil Paysan réunit 750 adhérents en France, et 300 dans 33 pays à l'étranger. Prenant appui sur leur activité agricole ou leur lieu de vie, ils mettent en place un accueil touristique, éducatif et social dans le but de continuer à vivre décemment sur leurs terres.

accueil-paysan.com

info@accueil-paysan.com



LE RÉSEAU CIVAM

Porteur d'initiatives locales

Le réseau CIVAM est un acteur associatif du développement agricole et rural qui œuvre depuis plus de 50 ans pour des campagnes vivantes et solidaires. Le réseau CIVAM accompagne agriculteurs et porteurs de projets au quotidien, dans leur installation, leur changement de pratiques vers des systèmes plus autonomes et durables, la diversification de leur activité, la commercialisation en circuits de proximité, etc. Mouvement d'éducation populaire, son action repose sur le collectif, et accorde une place centrale aux agriculteurs dans la recherche et l'évolution des pratiques agricoles. Il compte 10 000 membres et 150 groupes locaux.

civam.org

contact@civam.org



RÉSEAU INTERAFOCG

Les AFOCG (Association de

Formation Collective à la Gestion),

sont nées dans les années 80, de la volonté d'agricultrices et d'agriculteurs de cultiver leur autonomie de décision, dans un environnement qui évolue. Ainsi, dans les AFOCG, les agriculteurs et agricultrices se forment en groupe et dans la durée avec l'appui d'animatrices. leurs-formatrices. teurs, à la gestion de leur ferme, en plaçant la personne au centre et avec des méthodes d'éducation populaire. Le réseau InterAFOCG rassemble 26 AFOCG représentant environ 2 900 petites et moyen-nes fermes, dans lesquelles hommes et femmes travaillent à des productions variées.

interafocg.org

interafocg@interafocg.org



Remerciements : Réseau CIVAM et la Fédération Nationale Accueil Paysan remercient tous ceux qui, par leur engagement, ont rendu possible l'édition de ce livret. Nous remercions les accueillants et salariés des deux réseaux, qui font cheminer la réflexion collective autour des accueils en partageant leurs questionnements et expériences. Merci au réseau des Afocg et en particulier à l'InterAFOCG, l'AFOCG Haute-Garonne/Ariège et l'AFOCG Haute-Loire pour nous avoir appuyés dans la partie la plus technique de ce travail. Merci aux partenaires et personnes-ressources consultés qui ont bien voulu enrichir nos réflexions de leurs conseils ou témoignages, en particulier un immense merci à Agnès Terrieux, Bénédicte Bonzi et Nicolas Castel. Merci à nos financeurs : le ministère de l'Agriculture, la CCMSA et le Groupe Agrica. Merci à notre graphiste d'avoir donné une identité visuelle à nos travaux.

Ont contribué à ce livret : Coordination politique : Arlette Menu et Laurence Sruh / Coordination technique et rédaction : Mélanie Théodore / Appui et rédaction AFOCG : Mathilde Leriche, Geneviève Declercq, Elisabeth Delhermet / Relecteurs : Adrien Billet, Emma Beaudoin, Sophie Pattée, Valie Coulin, Sylvie Recoussine, Bénédicte Bonzi, Marion Genty, Marco Locuratolo, Maryse Degardin, Sixtine Prioux / Conception graphique : clairerobert.org Imprimerie : Galaxy (Le Mans).

Crédits photos : Réseau CIVAM / Accueil Paysan – Octobre 2020 – Imprimé en 700 exemplaires.



Avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
'Développement agricole et rural'

LA COLLECTION

La collection de livrets Accueil Social est le fruit de l'expérience commune des réseaux CIVAM et Accueil Paysan. Elle rassemble quinze ans de travaux, références, réflexions, témoignages, points de vigilance, méthodes d'accompagnement. Elle s'adresse aux porteurs de projets et accueillants désireux d'aller plus loin dans la mise en œuvre des accueils et à toute personne qui souhaite mieux connaître cette activité.

LIVRET 1



LIVRET 2



LIVRET 4



LIVRET 6



2 LIVRETS À PARAÎTRE :

LIVRET 3



LIVRET 5



Réseau CIVAM
58, rue Régnault
75013 Paris
01 44 88 98 58
contact@civam.org
civam.org



Fédération nationale
Accueil Paysan
9, avenue Paul Verlaine
38100 Grenoble / 04 76 43 44 83
info@accueil-paysan.com
accueil-paysan.com

ISBN: 979-10-97399-06-1 8€

